



INSCRIPTION AU STAGE DE DANSE DE VOIRON
STAGE ENFANTS DE 9 A 12 ANS
DU 16 AU 20 AOÛT 2021

Le stage s'adresse à des danseurs, pouvant attester d' 1 à 2 années minimum de pratique régulière de la danse.

Nom : _____ Prénom : _____

Age à la date du stage : _____ ans

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

JE SOUHAITE UNE FACTURE :

Nom ou Structure : _____

Adresse de facturation (si différente de celle-ci-dessus) : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Pour être validée, l'inscription doit être envoyée par courrier et contenir :

- L'inscription dûment et lisiblement complétée
- **2 photos d'identité** récentes
- L'autorisation parentale
- **1 chèque d'arrhes de 30 % du Total* à l'ordre de TSF**
*Cours + hébergement (si réservation sur le Domaine)



Paiements étrangers : par mandat postal ou virement
Si paiement par chèque étranger, rajouter 15 € forfaitaire.

Le tarif préférentiel sera appliqué pour les dossiers complets reçus par la poste, jusqu'au 10 juillet, cachet de la poste faisant fois.

Signature du responsable légal :

"J'accepte les conditions du règlement intérieur "

RETOURNER LE TOUT A :

TREPLIN SPORT FORMATION

Stage de Danse

Campus la Brunerie

180 boulevard de Charavines

38500 VOIRON

Tél. : 04.76.67.04.05 ou 06.21.55.05.28

mail : contact@treplindanse.fr

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - Merci de ne rien inscrire

Date de réception :

COURS : €

15 / 10 / 5

HEBERGEMENT : €

PC / DP midi-soir

TOTAL DU : €

N° Chambre :

Arrhes : (cours + hébergement)

Chèque / Espèces / CV / VIR

SOLDE : €

Chèque / Espèces / CV / CB

PHOTO

TARIFS 2021

Tarifs préférentiels
jusqu'au 10 juillet !

Je m'inscris pour :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Carte 15 cours	275 € <input type="checkbox"/>	312 € <input type="checkbox"/>
Carte 10 cours	208 € <input type="checkbox"/>	238 € <input type="checkbox"/>
Carte 5 cours	124 € <input type="checkbox"/>	139 € <input type="checkbox"/>
TOTAL DU :	_____ €, arrhes de 30% soit _____ €	

Je suis élève de conservatoire, je bénéficie d'un tarif spécial pour le pass illimité :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Forfait	251 € <input type="checkbox"/>	288 € <input type="checkbox"/>
TOTAL DU :	_____ €, arrhes de 30% soit _____ €	

Joindre un justificatif de moins de 3 mois, sans quoi nous n'appliquerons pas le tarif. (attestation d'inscription au conservatoire, ...)

PLANNING DES COURS

~Du lundi au vendredi ~

Veillez entourer ou surligner les cours que vous souhaitez suivre.

Salles	11h05	13h30	15h20
	12h30	14h55	16h45
ESPACE EXTERIEUR			Delphine ROLLIN Classique Enfant
SALLE DE COMBAT	Roberta FONTANA Jazz Enfant	Justine MAROUZE Contemporain Enfant	

Le planning est le même pour tous les jours de la semaine.

Réservation Hébergement

Possibilité d'hébergement sur place. Cf Fiche "Réservation Hébergement" page 5. Tarifs par personne.
Pour cela, les enfants devront être accompagnés d'une personne majeure et responsable de l'enfant toute la durée du séjour.

Délai de rétractation - Modification - Annulation - Interruption du stage

Voir article N° 1 du règlement intérieur

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal (*barrer les mentions inutiles*)
de, né(e) le __ / __ / _____, demeurant à

..... ,
certifie détenir l'autorité parentale le (la) concernant et l'autorise à participer au Stage International de Danse de Voiron
organisé par TREMPLIN SPORT FORMATION **du 16 au 20 août 2021 inclus.**

Mon enfant sera accompagné de, personne responsable de lui (elle)
pendant toute la durée du séjour. Son téléphone est le suivant :

Je décharge TSF de toutes responsabilités le (la) concernant.

J'autorise TSF à prendre toutes mesures utiles, y compris intervention médicale, hospitalisation.

Je précise ci-après tout traitement, problème ou allergie auxquels mon fils - ma fille pourrait être sujet(e) :

.....
.....
.....

N° de téléphone de la ou des personne(s) à prévenir en cas d'urgence : (*Nom + tél.*)

-
-

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur et en accepte les termes. En conséquence, j'accepte
que TSF utilise l'image de mon fils - ma fille dans le cadre de sa communication.

Fait à, le __ / __ / 2021

Signature :

INSCRIPTION
ENFANT

1 - MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION :

Conditions :

Toute annulation et modification doit être faite obligatoirement par écrit : mail, fax, courrier (cachet de la poste faisant foi).

a/ **Délais de rétractation : 10 jours à compter de la signature du contrat**, remboursement total des arrhes, sauf si cette annulation intervient après le 01 août 2021 minuit, cachet de la poste faisant foi, dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

b/ **Modification :**

- **Avant le 01 août**, toute diminution de formule cours doit être demandée par écrit et motivée. Toute augmentation se fera sous réserve du règlement de la différence.

- **Après le 01 août**, seules les augmentations seront acceptées (ex. carte de 15 cours transformée en forfait).

c/ **Passé le délai de rétractation :**

TSF conserve le montant des arrhes versées, quelque soit la cause de l'annulation, médical ou non, justifié ou non.

d/ **Interruption du stage :**

Aucun remboursement ne sera possible, tout stage commencé est dû.

2 - CONTRÔLE DES COURS : Au début de chaque cours il est demandé aux stagiaires de présenter leur carte de cours à l'entrée de la salle. Ces cartes sont individuelles et doivent être munies d'une photo récente. Tout stagiaire présentant une carte non conforme se verra refuser l'entrée en cours. Tout cours commencé est dû. A la fin de chaque cours, il est demandé à tous les stagiaires de sortir de la salle afin de procéder au contrôle du cours suivant.

3 - COURS NON UTILISES :

les cours non effectués ne seront pas remboursés.

4 - TICKETS COURS : Des tickets cours seront vendus à l'unité au prix de 29 €.

5 - PERTE OU VOL DE CARTE DE COURS Aucune carte ne sera remboursée ou échangée.

6 - VOL D'EFFETS PERSONNELS : TSF n'est pas responsable en cas de vol d'objet personnel des stagiaires. Il est donc vivement recommandé de ne pas apporter d'objet de valeur et de faire preuve de vigilance.

7 - RESPONSABILITE : La responsabilité de TSF ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subit par toutes personnes, stagiaires ou accompagnants, tant lors des cours, des animations, spectacles, etc... qu'au cours des déplacements occasionnés par le stage. Chaque stagiaire doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile personnelle.

8 - DEFENSE DE FUMER : Il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de TSF : Salle de cours, secrétariat, amphithéâtre, cafétéria, chambres...

9 - CAFETERIA : Elle est gérée par le personnel de TSF. Nous vous demandons de présenter votre carte de restauration ou votre bracelet à chaque repas et de respecter les horaires d'ouverture. Les personnes en retard ne seront ni servies ni dédommagées.

10 - HEBERGEMENT : Seuls les internes sont autorisés à pénétrer dans les hébergements. Pour des raisons de sécurité il est interdit de loger des personnes en plus de celles qui sont prévues. En cas de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement.

11 - MINEURS :

- Les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure, responsable de l'enfant pendant toute la durée du stage, y compris dans les hébergements.

- Ils devront joindre à leur inscription une autorisation parentale, précisant le nom et les coordonnées de la personne qui l'accompagne et déchargeant TSF de toutes responsabilités.

12 - NUISANCES SONORES : IL EST DEMANDE A CHACUN DE S'ABSTENIR DE TOUT BRUIT ENTRE 22 H 00 & 7 H 30.

Toutes personnes nuisant au repos des autres stagiaires se verra interdire l'accès aux hébergements, et ce, sans aucun remboursement possible.

13 - PONCTUALITE : Les stagiaires sont tenus d'être présents en salle au moins 5 minutes avant le début des cours.

14 - PRISE DE NOTE : Les prises de notes sont autorisées sous réserve de l'acceptation du professeur.

15 - PHOTOS ET ENREGISTREMENT VIDEO : TSF se réserve le droit d'utiliser à titre promotionnel les photos et les vidéos réalisées par son équipe pendant le stage. Cependant, il est formellement interdit pour les stagiaires de faire des photos ou des enregistrements pendant les cours.

16 - SPECTATEURS : Le stage ayant pour objectif la formation professionnelle, les cours ne sont pas ouverts au public. Les stagiaires munis de leur carte de cours ou bracelet ont eux accès aux cours en tant que spectateurs. Ils doivent pour cela laisser entrer d'abord les personnes désirant participer aux cours, et respecter scrupuleusement l'art. 15.

17 - ANIMAUX : Les animaux ne sont pas admis sur le domaine ni dans les hébergements.

18 - CIRCULATION DANS LE DOMAINE : Les stagiaires ne sont pas autorisés à circuler avec un véhicule à moteur dans le domaine. Les véhicules doivent être laissés sur le parking à l'entrée.

19- CAS DE DIFFERENT : Si une contestation n'a pas pue être réglée à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.